

La papèterie de Bègles industrie indispensable !

Encore une fois, l'industrie papetière d'Aquitaine est sous les feux de l'actualité.

En effet, dans un communiqué de presse, en date du 5 octobre, la direction de la papeterie de Bègles annonce que Siniat, filiale du groupe ETEX, compte se « séparer » de cette usine et ainsi réaliser une excellente affaire financière.

Dans cette communication bien travaillée en amont, la direction de la papeterie crée la confusion. Son seul et unique but étant de convaincre les salariés et la population qu'il ne s'agira pas de fermeture. D'ailleurs ce mot n'est jamais utilisé. La direction écrit : « **Le présent projet d'accord vise à fixer les conditions d'information et de consultation du CSE sur le projet de cessation totale et définitive des activités de la Société La Papeterie de Bègles.** »

Pour preuve, le processus de consultation a déjà été engagé dès le 5 octobre. Au cours de cette réunion, il a été procédé aussi à l'information préalable du CSE sur le projet de PSE et sur les démarches de recherche d'un repreneur.

Plan de Sauvegarde de l'Emploi ? Terme joliment employé pour annoncer qu'au bout du bout, cela se traduirait par 92 salariés sur le carreau, sans compter les salariés de la sous-traitance.

Les ordonnances Macron facilitent la mise en œuvre des licenciements par la rapidité des procédures. La direction de la papeterie de Bègles

n'hésite pas à faire pression sur tous les représentants du personnel, pour qu'ils signent son accord de méthode qui lui permettra de mettre en place son « fameux » Plan de Suppression de l'Emploi.

La CGT de Bègles suivie par les autres organisations syndicales (CFDT, CAT) n'entendent pas se laisser piéger par la stratégie de cette direction, orientée par les DRH du groupe et ses avocats. Elles exigent de la direction, qu'elle reconnaisse ses responsabilités concernant la situation économique et industrielle de la papeterie en demandant les moyens pour la recherche véritable d'un repreneur (droit de regard sur les candidats, experts, études industrielles...).

Ces demandes se mettent difficilement en place. Ce blocage est révélateur des véritables intentions du groupe ETEX : récupérer la plus-value qu'il tirera de la vente des 7 hectares de terrain sur lesquels est implantée la papeterie (environ 100 millions d'euros). Il ne faudrait pas que ce site industriel prenne le même chemin que le site de Ford. Il en va de la responsabilité des élus politiques, municipaux, régionaux et nationaux.

Pour mettre fin à cette gabegie, le Comité Régional Filpac-CGT d'Aquitaine et ses syndicats doivent se mobiliser pour soutenir la lutte des salariés de la papeterie de Bègles, la continuité de l'activité, son développement et la préservation des emplois

